



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Fédération 3977 contre les maltraitements

Paris, le 03 mai 2022

Maltraitements en Ehpad « **Explosion** » des alertes au 1^{er} trimestre 2022

La Fédération contre les maltraitements suit régulièrement les alertes pour maltraitements reçues à sa plateforme téléphonique nationale (3977) ou directement par ses centres, en cherchant à identifier les tendances évolutives.

Avec 2424 dossiers ouverts pour maltraitements possibles au 1^{er} trimestre 2022, soit une **augmentation de + 691 par rapport au 1^{er} trimestre 2021 (+ 40%)**, il s'agit véritablement d'une rupture de tendance, à caractère « explosif ». A titre de comparaison, l'évolution 2020-2021 était de + 386, soit + 29%, pour la même période.

Cette hausse exceptionnelle s'explique exclusivement par celle des **situations de maltraitements possibles touchant des personnes résidant en établissement, surtout médico-sociaux** : avec 1427 dossiers ouverts pour ce seul 1^{er} trimestre 2022, ces situations ont dépassé celles concernant des personnes vivant à leur domicile, du jamais vu dans l'expérience de la Fédération. En temps ordinaire, les dossiers ouverts pour maltraitements en établissements représentent environ le quart des alertes reçues. Cette hausse, au 1^{er} trimestre 2022, correspond pratiquement à un **triplé de ces alertes par rapport au 1^{er} trimestre 2021 (+ 914 soit + 178%)**.

Sans surprise, **les personnes âgées** sont les principales victimes dans ces alertes (79%), qui ont augmenté, pour ce qui les concerne, de 44% (+ 588).

S'agissant des types de maltraitements en cause, leur profil s'est modifié au 1^{er} trimestre 2022, avec **en tête les négligences passives** (réponses insuffisantes aux besoins de personnes vulnérables), suivies des **maltraitements liés aux soins**. La hausse pour ces deux catégories a été respectivement de + 343 (+ 350%) et de + 286 (+ 134 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2021.

Ces constats ne surprennent pas, après la forte médiatisation des maltraitements en lien avec une gestion délibérément maltraitante de certains groupes privés à but lucratif, révélée par la publication des « Fossoyeurs ». Une analyse plus précise suggère cependant que les faits ne se limitent pas aux seuls établissements de statut commercial.

La Fédération 3977 contre les maltraitements

- Réaffirme le **caractère malheureusement inévitable dans les prochaines années de la survenue de maltraitements d'origine institutionnelle dans les établissements**, du fait des ressources humaines insuffisantes, et d'une organisation inadaptée de ces établissements ;
- Insiste sur la nécessité de mettre en place, dans chaque équipe, des **temps d'échange entre professionnels** pour croiser leurs observations au sujet des résidents dont ils s'occupent, identifier les situations de maltraitements débutantes, leurs causes, et décider ensemble des actions correctrices ;
- Souligne que cette organisation nécessite **du temps pour les professionnels, et des compétences** pour l'animer ; elle est le préalable indispensable à toute action de sensibilisation ou d'incitation des professionnels à alerter sur les faits ou suspicions de maltraitements.

Fédération 3977 contre les maltraitements : qui sommes-nous ?

La Fédération 3977 est un dispositif associatif national soutenu par le Ministère des Solidarités et de la Santé (DGCS) qui associe une plateforme téléphonique nationale (numéro 3977 gratuit accessible tous les jours), et un réseau d'une cinquantaine de centres Alma (ou autres) déployés dans les départements. Ce dispositif reçoit des alertes de la part de victimes, de leurs proches ou de professionnels témoins de faits de maltraitements. Il écoute, soutient, conseille et accompagne les appelants vers les professionnels, services et institutions susceptibles de mettre un terme à ces situations.

Pour plus d'information : contact@3977contrelamaltraitance.org / 06 49 95 61 42 / 3977.fr